



L'association Le Pied à l'Etrier fête ses 20 ans en 2016, à cette occasion est organisé un concours ouvert à tous, sans restriction d'âge, afin de créer le nouveau logo officiel représentatif de notre centre équestre.

Ce logo servira à identifier l'association sur les différents supports qu'elle utilise (courriers, mails, site internet, page Facebook, affiches, ...)

L'auteur du logo retenu par le jury sera récompensé par un bon pour un cours particulier pour 2 personnes.

Article 1. Concours

Ce concours, a pour objectif de moderniser et dynamiser l'image du centre équestre.

Article 2. Durée

Les propositions seront reçues par mail ou au club jusqu'au 30 mars. Les logos proposés seront publiés sur la page facebook (Pied Etrier) et chacun pourra voter pour ses logos préférés jusqu'au 15 avril.



Article 3. Cahier des charges

Les propositions devront :

- être présentées sur papier (format A4 au maximum) dessinées à la main ou à l'aide d'un logiciel informatique, ainsi qu'une représentation réduite (par exemple sous la forme d'un en-tête de lettre),
- être accompagnées d'un bref descriptif expliquant la symbolique des graphismes utilisés,
- être accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs (disponible sur le site),
- être accompagnées d'une déclaration sur l'honneur signée par le participant (ou son représentant légal pour les mineurs) pour les droits à l'image (disponible sur le site),

Article 4. Sélection et Prix

Toutes les propositions seront publiées dans un album sur la page Facebook du Pied à l'Etrier, chacun pourra voter pour ses logos préférés grâce aux mentions « j'aime ». Ensuite un jury composé des membres du Conseil d'Administration décidera du logo choisi parmi une sélection comprenant les logos qui auront obtenus le plus de mentions « j'aime ». Les membres du jury examineront les propositions et effectueront leurs choix en utilisant les critères suivants : créativité et originalité – représentativité de l'association – compréhension sans utilisation de mots – conception claire – qualité visuelle (graphisme, couleurs...)- et tout autre critère à sa discrétion.

Le lauréat du projet retenu pour représenter le Pied à l'Etrier recevra un bon pour un cours particulier pour 2 personnes.

Article 5. Acceptation des règles

Les participants s'engagent à :

- respecter les règles de participation au concours,
- autoriser l'exposition au public et sur le site web de son projet,
- céder à l'association qui en deviendra propriétaire tout droit sur le logo retenu (le nom du créateur ne figurera pas sur les documents faisant usage du logo),
- ne pas utiliser ou recopier tout ou partie d'un logo déjà existant.

Un même participant peut présenter plusieurs propositions.

Le lauréat accepte que son œuvre soit éventuellement retouchée.

Article 6. Exonération de responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité, en cas d'annulation, de report ou de modification du concours dus à des circonstances imprévues. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas désigner de gagnant si aucune création ne correspond à leurs attentes. La participation au concours se fait sous la seule et entière responsabilité du participant.

Article 7. Informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et libertés n°7817 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation au concours. Ce droit peut être exercé auprès du Conseil d'Administration.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR Concours de logo Le Pied à l'Etrier

Je soussigné(e)
né(e) le
domicilié(e)

Déclare sur l'honneur que le projet transmis dans le cadre du concours de logo de l'association Le Pied à l'Etrier :

- est le fruit de mon travail personnel,
- que j'en possède tous les droits à l'image,
- que mon idée de logo ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne viole aucun droit d'auteur.

Cette déclaration est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.
Fait à, le

Signature :



AUTORISATION PARENTALE Concours de logo Le Pied à l'Etrier

Je soussigné(e)
né(e) le
domicilié(e)

PERE MERE TUTEUR

autorise mon enfant :

Prénom Nom

A participer au concours de logo de l'association Le Pied à l'Etrier, en respectant les règles de participation.

Fait à, le

Signature :

